La Vallée 54

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE >>> DECEMBRE 2021

Journée intercommunale Oct. 2021 - Arrivée des élus sur le site NUTCHEL - Forêt de Plaine

sommaire

journée intercommunale de la CcVB | 1-7
- L'avenir du site KETTLER
- Le concept NUTCHEL à Plaine
- L'avenir de Bénaville
- Le fonds de solidarité

tourisme | 8-9
- 4 ambitions à l'horizon 2028
- La taxe de séjour généralisée...
- Le Tourisme «nature»...
- Saison hivernale 21/22

environnement | 10 -11
- La politique paysagère
- La «Trame Verte et Bleue»
- La forêt
- Le Printemps de la Forêt

CcVB - Maison France Services | 12-13
- Une longue histoire de proximité
- Petites villes de demain

économie - jeunesse - solidarité | 14-15

commune invitée | 16
- Belmont

édito

« Continuons à mobiliser notre intelligence collective ! »

Entretien avec Jean-Bernard Pannekoecke

Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche

LA VALLÉE - Quelles leçons tirez-vous de ce début de mandat, engagé dans un contexte sanitaire plutôt difficile ?

Jean-Bernard Pannekoecke : « Cela n'a été facile pour personne. Et nous n'en sommes pas encore sortis. Soyons optimistes. Concernant notre Vallée, ses habitants, ses élus, ses acteurs institutionnels, économiques ou associatifs... je voudrais dire à quel point je suis fier d'eux. Car, une fois de plus, dans la difficulté, nous avons su rester solidaires. Je pense en particulier à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour encadrer et faciliter cette campagne de vaccination exemplaire menée à la Clinique St Luc. C'est cela, l'esprit de notre Vallée, une capacité à mobiliser concrètement notre intelligence collective pour faire front ensemble dans l'adversité. Et cela me donne confiance pour l'avenir. »

LA VALLÉE - Justement, dans quels domaines prioritaires convient-il de mobiliser cet atout pour l'avenir ?

Jean-Bernard Pannekoecke : « En poursuivant ce que nous avons toujours fait, notamment ce que nous avions engagé au cours du précédent mandat. Je pense particulièrement à Kettler, Nutchel ou Bénaville dont il est question dans ce numéro. On voit bien, à travers ces exemples, que la maîtrise foncière est la base de tout. Ensuite, c'est cette capacité à décider et agir ensemble qui fait le reste. Et l'on n'y manque pas. On le voit bien avec l'établissement de la Taxe de Séjour généralisée à tout le territoire qui va donner une nouvelle impulsion à notre tourisme.

Enfin, je voudrais saluer et remercier nos partenaires, l'État, la Région, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Établissement Public Foncier et tous ceux qui nous soutiennent au quotidien et sans lesquels nous ne pourrions pas nourrir autant d'ambitions, ni mener à bien tous ces projets. »

Joyeuses fêtes de fin d'année,

et meilleurs vœux à tous pour 2022 !

valleedelabruche.fr
l'accueil est dans notre nature
Communauté de communes

Pour en savoir plus : https://cc.valleedelabruche.fr/

09-10-2021 - JOURNÉE INTERCOMMUNALE

De belles retrouvailles

Après une interruption due à la crise sanitaire et faisant suite aux dernières élections municipales, cette traditionnelle journée intercommunale avait un parfum particulier. Tant pour les habitués, heureux de ces retrouvailles, que pour les nouveaux élus à la découverte du terrain sous un généreux soleil d'octobre.

Thème principal de cette visite, la maîtrise foncière demeure la clé pour nourrir des projets.

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE CETTE JOURNÉE.

Départ du Bergopré à Schirmeck

Plus d'une centaine d'élus étaient présents sur les quelque 330 que compte la CcVB.

Au passage

- Schirmeck : la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche et l'Office de Tourisme ; les deux piliers du développement de la Vallée dans une logique d'attractivité et de proximité.
- Construction d'une déchetterie sur l'ancien site de la MAF.
- Zone d'Activité Industrielle de Wisches : Le site Delpierre repris en collaboration avec l'Etablissement Public Foncier d'Alsace.

Alain FERRY,
Maire de Wisches
et Vice-Président de la CcVB :

En dépit des aléas économiques, la maîtrise foncière demeure une priorité si l'on veut favoriser l'accueil de nouvelles activités.

» ZAC de Muhlbach-sur-Bruche

Au passage

- Muhlbach-sur-Bruche - Restructuration de l'ancien presbytère et création d'un accueil périscolaire et de deux logements : projet communal aidé au titre du Fonds de Solidarité.

Alice MOREL,
Maire de Bellefosse et Vice-Présidente de la CcVB :

Le Fonds de Solidarité, doté de 50.000 € par commune, demeure un outil très appréciable pour financer les projets communaux.

» Projet et vue actuelle de l'ancien presbytère de Muhlbach-sur-Bruche

Lutzelhouse - Site Kettler

- à cheval sur les communes de Lutzelhouse et de Muhlbach-sur-Bruche, ce site industriel s'étend sur plus de 8 hectares. Une belle opportunité pour le développement économique de la Vallée.

Jean-Louis BATT, *Maire de Lutzelhouse et Vice-Président de la CcVB :*

Dans un contexte où les zones d'implantations se font rares, c'est une grande chance pour nous de pouvoir disposer de cette réserve foncière dont l'acquisition est portée, dans un premier temps, par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace.

» Vue actuelle du site Kettler

Benoit Gaugler,
Directeur de l'EPF d'Alsace :

Notre mission est d'acquérir des réserves foncières en vue de leur aménagement dans l'intérêt public. Ici, nous accompagnons aussi la CcVB sur les questions de sécurisation et de dépollution du site, ainsi que sur sa compatibilité avec de futurs usages.

Plaine - À l'emplacement du VVF

- Nutchel a choisi d'implanter dans notre Vallée son premier « village forestier » de France : une quarantaine de cabanes cosy et insolites pour retrouver les sensations pures de la nature...

» Arrivée des élus sur le site Nutchel à Plaine

Jean-Bernard PANNEKOECKE,
Président de la CcVB :

« Nous tenions beaucoup à accueillir ce concept original qui colle tout à fait à notre approche du tourisme : plus que jamais, l'accueil est dans notre nature. »

Frédéric BIERRY, *Président de la Collectivité européenne d'Alsace :*

qui tenait à être présent lors de cette journée, n'a pas manqué de le rappeler : « Je reste fidèle à ma Vallée et elle peut compter sur mon soutien. »

Au passage

- Le Vallon de Champenay : un projet d'agro-foresterie dans la continuation de la dynamique paysagère, entre AFP et Trame Verte et Bleue.

Saulxures - Bénaville

- Emmaüs Mundo' et la CcVB au service de la réinsertion et du retour à l'emploi. 18 personnes sont déjà en emplois aidants sur des activités agricoles et de services. Un projet de réhabilitation de la villa est également en cours pour héberger des personnes en réinsertion.
- Saulxures - Repas pris en commun à la salle des fêtes et organisé par l'équipe Théâtre : un moment d'échanges et de convivialité très apprécié.

Hubert HERRY, *Maire de Saulxures*
et Vice-Président de la CcVB :

Nous sommes heureux et fiers d'avoir pu vous accueillir pour conclure cette journée qui démontre une fois encore à quel point notre intercommunalité peut être forte quand elle est unie.

Marc SCHEER, *Maire de Rothau*
et Vice-Président de la CcVB :

Notre collectivité, qui a acquis ce site, a décidé de le consacrer à une mission sociale que nous avons confiée à Emmaüs Mundo', en nous inspirant de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée (TZCLD).

Au passage

- Fonds de Solidarité : création d'une aire de jeux à Saulxures.

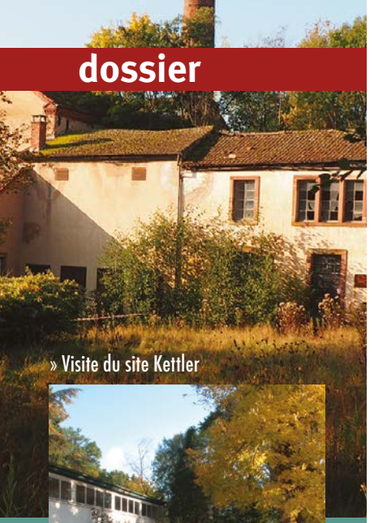

» Visite du site Kettler

KETTLER

Une histoire qui ne manque pas d'avenir

Fondée par John Heywood en 1836, cette ancienne filature, connue ensuite sous le nom de Sincotex, sera reprise en 1965 par KETTLER France - fabricant de mobiliers métalliques et de jardin - qui cesse toute activité en 2018.
En collaboration avec l'Établissement Public Foncier d'Alsace (EPFA), la CcVB a décidé de prendre la maîtrise foncière de ce site exceptionnel, en vue de lui donner une nouvelle destinée économique.

Entretien

avec Benoit GAUGLER,
Directeur de l'EPFA

LA VALLÉE - Quelles sont les missions des Établissements Publics Fonciers ?
Benoit GAUGLER - Elles consistent essentiellement à acquérir des biens bâtis (immeubles) ou non bâtis (terrains) pour le compte de collectivités. Ici, en l'occurrence, nous agissons pour accompagner à terme la CcVB dans la reprise et l'aménagement de ce site.

LA VALLÉE - Comment s'est initiée et va se poursuivre cette opération de portage ?
Benoit GAUGLER - Dès novembre 2018, la CcVB nous a sollicité pour l'accompagner dans la reprise de cette friche industrielle. Compte tenu d'importants travaux à réaliser - démolition, désamiantage, dépollution - nous avons pu négocier l'acquisition pour un montant net de 400 000 €. Au-delà de cette acquisition, l'EPFA dispose d'une expertise technique qui lui permet d'accompagner la CcVB dans les phases de diagnostics, de travaux et d'études en lien avec la destination future du site.

LA VALLÉE - Quels sont les principaux atouts de ce site ?
Benoit GAUGLER - À l'heure où les terrains disponibles pour accueillir de nouvelles implantations économiques se font rares, cette friche - d'une superficie totale de 8,35 hectares - s'avère intéressante de par sa position stratégique dans la Vallée, sur des terrains relativement plats, accessibles directement par la RD, à proximité du réseau ferré et à l'écart du village. Donc idéalement positionnée pour pouvoir accueillir de nouvelles activités. De plus, une partie des bâtiments pourrait être conservée et réutilisée.

» Site de la MAF

SUR L'ANCIEN SITE DE LA MAF

Le point sur le projet de déchetterie

avec Alain HUBER, *Vice-Président du SELECT'OM*

Le SELECT'OM, qui gère le service Ordures Ménagères pour 68 communes et notamment les 26 communes de la vallée, réfléchit, avec le soutien de la CcVB et en relation avec le cabinet AUSTRAL, à la construction d'une nouvelle déchetterie sur une partie de l'ancien site de la MAF. L'installation projetée, qui se veut « facilitatrice » et « sécurisée », doit être bien dimensionnée au regard des besoins et de la configuration du site.

Cela ne se fera pas sans un aménagement important des voies de circulation pour des accès différenciés : camions techniques avec bennes, accès pour les particuliers et autres contraintes. Si la phase d'étude en cours s'avère positive, après acquisition du terrain, estimatif budgétaire, attribution du marché et réalisation, on peut espérer un aboutissement dans un délai de deux à trois ans. Un dossier complexe, mais passionnant !

NUTCHEL

À la découverte du « Glamping »

Le « Glamping » - pour « Glamour & Camping » - est un concept développé par l'opérateur touristique européen NUTCHEL. Expérimenté pour la première fois en France sur l'ancien site VVF de Plaine, il est le fruit d'un partenariat déterminé entre l'opérateur et notre territoire. Les travaux de démolition des anciens bâtiments et l'implantation des 37 cabanes « cosy » sont allés bon train, puisque le nouveau site a accueilli ses premiers amateurs de séjours « slow living » dès cet automne.

Séduite par l'environnement et la vocation touristique de la Vallée de la Bruche - ***«L'accueil est dans notre nature»*** - la jeune société luxembourgeoise a trouvé sur l'ancien site VVF de Plaine le cadre idéal pour mettre en œuvre son concept : proposer des hébergements aussi simples qu'agréablement douillets et, surtout, en osmose avec l'environnement naturel.

Sans fondation et facilement démontables, les 37 « Tiny House » construites et équipées en matériaux recyclés, utilisent les anciens réseaux d'eau du VVF. De 7 modèles distincts, elles peuvent accueillir de 2 à 6 personnes pour de courts séjours de ressourcement et de dépaysement total.

De l'ancien VVF, il subsiste le bâtiment principal, aujourd'hui espace d'accueil et de loisirs, et la piscine, étape d'un parcours d'eau avec les deux saunas du domaine.

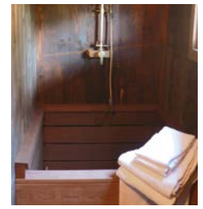

Chaque « cabane » est équipée d'une cuisine avec gazinière et ustensiles indispensables, évier à eau froide et poêle à bois. Un espace intérieur simple et convivial, avec douche chaude et sanitaires privatifs, mais aussi une terrasse extérieure, barbecue et table de pique-nique pour profiter de la vue et du grand air... Voire, pour certaines, d'un bain nordique privatif.

En outre, cette réalisation, qui a permis de créer une vingtaine d'emplois, participe au rayonnement de l'économie locale, valorisant les produits régionaux et favorisant les partenariats avec les producteurs et artisans de la Vallée.

Merci !

par Jean-Bernard PANNEKOECKE,
Président de la CcVB

Merci à tous ceux, élus d'hier et d'aujourd'hui, acteurs du tourisme, chargés de mission, qui se sont battus à nos côtés pour que ce projet, nouvelle « vitrine » de l'authenticité naturelle de notre accueil, voit le jour. Merci à l'investisseur, NUTCHEL, qui a travaillé en bonne intelligence avec nous et su concrétiser cette offre avec célérité et efficacité. Première en France, c'est une très belle et nouvelle source d'attractivité pour Plaine et tout notre territoire.

» Le bâtiment d'hébergement de Bénaville

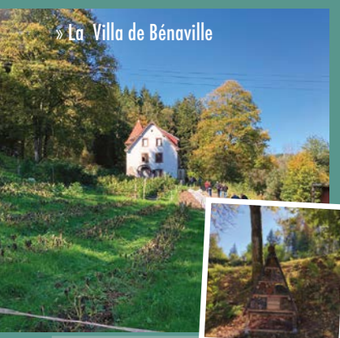

» La Villa de Bénaville

EN CHIFFRES
> LES EMPLOIS AIDANTS

En 2021, l'objectif était d'embaucher 12 personnes (agrément CDIAE).
Cet objectif a été dépassé et continuera à évoluer en 2022.

- Emplois en activités agricoles et environnementaux, à Bénaville ou en chantiers extérieurs : 8 salarié(e)s
- Aidants premières heures : 7 salarié(e)s
- Emplois à la boutique de Sâales : 2 salariées

BÉNAVILLE

Une renaissance très attendue

C'est en 2000 que la Mutuelle de la Police Nationale ferme les portes du domaine de Bénaville. Dès 2003, le Conseil de Communauté approuve l'acquisition de cet ensemble immobilier et confirme sa décision d'y conduire un projet sanitaire et social. Ce n'est pourtant que quelque 15 années plus tard que cet objectif prend forme... Une renaissance très attendue après de bien pénibles péripéties.
Tout au long de cette longue période d'incertitude, les actes de vandalisme, dégradations et sinistres se multiplient sur ce vaste domaine de plus de 12 hectares, dont près de 5 000 m² bâtis, difficiles à sécuriser. Finalement, le manoir, les garages et la remise sont voués à la démolition. Subsistent la chapelle, l'hébergement - en bien triste état - et la villa.
En 2019, une lueur d'espoir vient enfin éclairer ce sombre tableau, avec le contrat de mission conclu entre Emmaüs Mundo' et la CcVB. Sur cette dynamique naissante, une vingtaine d'Emplois Aidants ont déjà été créés.

» Echanges entre les élus et l'équipe d'Emmaüs Mundo

LES EMPLOIS AIDANTS

« Viens m'aider à aider les autres »

par Thierry KUHN, *Directeur d'Emmaüs Mundo'*

C'est sur l'idée originale d'inversement de la logique aidant/aidé qu'Emmaüs Mundo' a conçu les Emplois Aidants, en s'inspirant d'expérimentations comme « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée » (TZCLD) ou « Premières Heures ». Il s'agit de permettre à des personnes exclues durablement du marché du travail de retrouver un emploi sur une activité d'utilité sociale ou environnementale correspondant à leurs aspirations et capacités, tout en bénéficiant d'un accompagnement renforcé répondant à un projet professionnel durable. Ainsi, ces personnes sont appelées à devenir des acteurs de solidarité au service du territoire.

› **La Ferme Solidaire d'Emmaüs** est un chantier d'insertion destiné à se développer, en relation avec les agriculteurs et producteurs du territoire, dans un projet porteur de solutions innovantes, des activités agro-écologiques et de valorisation du site.

› **La Villa de Bénaville** sera réhabilitée en centre d'hébergement pour personnes en réinsertion. La coopérative Habitat de l'Ill a été sollicitée pour assurer la maîtrise d'ouvrage et le portage immobilier de ce lieu d'accueil qui sera loué et géré par Emmaüs Mundo'.

› **Le bâtiment d'hébergement** sera conservé pour, après travaux de curage et de désamiantage, accueillir des activités de production, de transformation et autres, restant à définir.

› **La boutique de Sâales :** une boutique d'objets de seconde main à petits prix accessibles à tous

› **Les emplois aidants** qui se déploient sur tout le territoire de la Communauté de communes sous deux formes :

- *Les chantiers extérieurs :* une équipe et un encadrant répondent aux besoins non couverts du territoire par des interventions ponctuelles dans une commune

- *Les emplois aidants premières heures :* un salarié est mis à disposition d'une commune pour quelques heures par semaine pour répondre à des besoins réguliers d'une commune et sur une activité correspondant aux capacités des personnes

LE FONDS DE SOLIDARITÉ

Une contribution communautaire partagée et appréciée

» Parc de loisirs de Saulxures

Les élus de la CcVB ont décidé de reconduire le Fonds de Solidarité pour le mandat 2021-2026. Cette aide intercommunale vise à faciliter la mise en œuvre de programmes d'investissements communaux structurants. Une enveloppe financière très appréciée, est attribuée à toutes les communes quelle que soit leur taille.
L'aide de la CcVB est plafonnée à 50 000 € par commune. Elle peut porter sur un maximum de 5 projets par commune de – de 1 000 habitants et de 3 projets par commune de + de 1 000 habitants

› Les projets éligibles

- Les programmes de travaux privilégiant les critères de rénovation énergétique et/ou d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite,
- Les études patrimoniales et les travaux de sauvegarde et de mise en valeur du petit patrimoine local,

  Sont exclus : la voirie et les réseaux, les travaux d'entretien courant ou de réparation.
- L'acquisition de biens immobiliers,
- L'acquisition d'équipements dans une logique de mutualisation.

» Salle de classe de Grandfontaine

» Parvis de la salle polyvalente de Wisches

› Le bilan 2016-2020

Au cours du précédent mandat, 50 réalisations communales ont été aidées, pour un montant de 1.115.211,07 €

À SAULXURES
CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX

« Une aide essentielle pour mener à bien de beaux projets »

par Hubert HERRY,
Maire de Saulxures
et Vice-Président de la CcVB

Le fonds de solidarité, accordé aux petites communes comme aux plus grandes, leur permet de réaliser des projets qu'il serait difficile, voire impossible, de faire aboutir sans ce soutien. Je remercie la CcVB de nous avoir soutenus dans la création de cette aire de jeux, pour la plus grande satisfaction des petits et grands, habitants de la commune, mais aussi visiteurs. Parents et grands -parents viennent régulièrement faire profiter les enfants des installations ou encore jouer eux-mêmes sur le terrain de pétanque. Réalisé par une entreprise locale, un jeu à cordes est encore en cours d'aménagement.

FIBRE OPTIQUE

Plus de 7000 nouveaux locaux éligibles

Avec le déploiement du très haut débit qui se poursuit sur la Vallée, 7300 locaux, particuliers et entreprises, sur les communes de Barembach, La Broque, Lutzelhouse, Muhlbach-sur-Bruche, Rothau, Russ, Schirmeck, Urmatt et Wisches, sont désormais éligibles.

« Le meilleur du numérique »

par Claudio GLIGORA,
Responsable Relations Collectivités Grand Est

« Avec près de 7 écrans connectés par foyer et l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débit explose. La fibre répond à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises - télétravail, services ou loisirs... - le meilleur du numérique. Pour profiter des avantages de la fibre, il suffit de prendre contact avec l'opérateur commercial de votre choix, sélectionner l'offre appropriée à vos besoins et valider un rendez-vous de raccordement afin que le technicien installe la nouvelle prise fibre. »

⇢ Poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » : **http://www.sfr-ftth.com/**

⇢ Tester votre éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau : **http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/**

Les leviers d'une politique d'accueil concertée

L'attractivité de notre territoire, avec ses atouts naturels et patrimoniaux, a toujours été l'une des préoccupations majeures des élus de la CcVB. Aujourd'hui, autour d'un Office de Tourisme reconnu pour son dynamisme et ses compétences, l'affirmation d'une offre d'accueil originale, fondée sur la détente et le ressourcement, se trouve renforcée par quelques nouveaux leviers stratégiques.

Quatre ambitions à l'horizon 2028

- Faire de la vallée de la Bruche une destination accessible « sans voiture », en favorisant les déplacements doux,
- Cultiver sa différence pour en faire une force : un tourisme de ressourcement, porteur de sens, basé sur la nature et la culture,
- Partager avec tous les habitants la fierté d'appartenir à cette Vallée et d'adhérer à ses valeurs,
- Être capable de se réinventer et d'innover sans cesse pour adapter son organisation aux évolutions et aux attentes, en promouvant un tourisme responsable.

Dans cette perspective, plusieurs objectifs concrets ont été définis, comme le développement des déplacement doux, notamment par la poursuite des équipements de la piste cyclable ou l'entretien des sentiers de randonnées. Mais aussi et surtout, une mutualisation renforcée des moyens avec, particulièrement, l'application d'une taxe de séjour généralisée et un pilotage touristique à l'échelle du territoire.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Jean-Bernard PANNEKOECKE

L'implantation de Nutchel sur l'ancien site du VVF de Plaine et l'instauration généralisée de cette taxe de séjour sont deux très bonnes nouvelles pour notre tourisme.
Au nom de mes collègues, élus de la CcVB, je tiens à remercier chaleureusement les communes de Belmont, Colroy-La-Roche, Ranrupt, Rothau, Saâles, Saulxures, Urmatt qui percevaient cette taxe et qui ont eu l'intelligence et la générosité d'accepter de la mutualiser.

Une taxe de séjour généralisée, pour une gestion plus efficace et cohérente

L'intercommunalité exerce la compétence tourisme depuis plus de 30 ans sur l'ensemble des 25, puis 26 communes de la Vallée. Jusqu'ici, la taxe de séjour n'était perçue que par quelques communes. En l'instaurant à l'échelle intercommunale, les élus ont prouvé une nouvelle fois - dans un climat marqué d'incertitude - leur capacité à se donner plus de moyens pour faire mieux pour le bénéfice de tout le monde.
Cette décision permet de générer de nouvelles ressources. Mais elle est aussi gage de cohérence et d'efficacité. Un comité de pilotage constitué d'élus et d'hébergeurs assurera la gouvernance et notamment la création d'un véritable observatoire touristique local. Un projet de cartes d'hôtes dotées d'avantages préférentiels offerts aux clients est envisagé. Enfin, une totale transparence sera assurée dans l'affection des recettes - intégralement destinées aux dépenses de tourisme - dont une partie sera rétrocédée aux communes qui percevaient cette taxe antérieurement.

Une communication « taxe de séjour » sera réalisée pour en exposer les principes et l'intérêt à tous les acteurs.

» Sortie Prairie du Hang

AU FIL DES SAISONS...

Le « tourisme nature » tire son épingle du jeu

Le développement du tourisme vert se confirme. Cette tendance de consommation des vacances a permis à la Vallée de tirer son épingle du jeu en 2020/21, tant pendant la saison hivernale qu'au cours du printemps et de l'été.

Le baromètre de la saison estivale

La clientèle étrangère encore assez frileuse et les vacanciers présents ont délaissé les habituels hauts lieux touristiques alsaciens au profit de loisirs alternatifs et d'activités de pleine nature. « Droit dans le mille ! » pour l'office qui propose des sorties *« sentiers plaisir »*, rendez-vous à la ferme ou chez les artisans, offres à la journée, vélo, circuits rando & famille. Résultat, une fréquentation en hausse, particulièrement grâce à un public de proximité.

Une offre «boutique» qui plaît

L'Office de Tourisme prospecte tout au long de l'année de nouveaux produits 100 % Alsace et Vallée de la Bruche et continue d'étoffer son offre boutique : linge de table de kelsch, produits cosmétiques *«La Forêt»*, mais aussi jouets en bois *«made in Bellefosse»*, jus de pommes pressées et bières artisanales brassées à Bourg Bruche. Plus de 600 références et d'idées cadeaux locales et régionales pour les grandes et les petites envies de shopping en mode « circuit court ».

» Sortie sentiers plaisir objectif lune

» Zoom sur la boutique de l'OT à Schirmeck

OT / UN NOUVEAU VISAGE

Vahéa Reynier,

L'office de tourisme soutient les jeunes qui s'orientent vers le secteur du tourisme. Pour preuve, depuis septembre et pour un an **l'office de tourisme a embauché Vahéa Reynier**, ingénieure en aménagement du territoire, en contrat d'apprentissage. Elle est chargée de la mise en tourisme de la piste cyclable ainsi que de la création d'une carte d'hôtes dans le prolongement de la taxe de séjour.
L'office entretient par ailleurs un partenariat avec le collège Frison Roche de La Broque et accueille chaque année les élèves de « la filière d'excellence des métiers de l'hôtellerie et de la restauration » pour un après-midi in situ dans les locaux de l'office.
L'occasion de leur présenter les qualifications et compétences requises pour exercer dans ce domaine d'activité en pleine mutation et de leur montrer les atouts d'un métier qui bouge et s'adapte. Un temps pour leur faire toucher du doigt la grande diversité des métiers du tourisme dans notre vallée et de susciter des vocations !

SAISON HIVERNALE 21/22

Le Champ du Feu prêt à accueillir la neige !

LE BUREAU D'ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA STATION est ouvert à partir du 18 décembre au 6 mars, les mercredis, samedis et dimanches hors vacances scolaires et 7j/7 pendant les vacances scolaires.

HORAIRES / De 10h à 12h30 et 13h30 à 17h excepté les 25, 26 décembre et le 1er janvier.

Nouveauté :

Ouverture d'une patinoire de 100m² en glace naturelle en cœur de station (accès payant). Aire de pratique de pétanque sur glace.

MODE D'EMPLOI

ACCÈS AU CHAMP DU FEU
AVEC LES NAVETTES DES NEIGES
3 allers-retours par jour
- Strasbourg/Obernai : ligne 258
- Schirmeck/St-Blaise-la-Roche : ligne 252
- Sélestat/Villé : ligne 511
- Barr/Le Hohwald : ligne 542

Les mercredis, samedis & dimanches hors vacances scolaires et 7j/7 durant les vacances scolaires de la zone B.

UNE RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE
Centrale de réservation : 09 72 67 67 67

OUVERTURE DU CHALET DU CHAMP DU FEU
7j/7 à partir du 18 décembre.
Accès au chalet : Port du masque obligatoire.
Salle hors sac ouverte les mercredis, samedis et dimanches hors vacances scolaires & 7j/7 pendant les vacances scolaires.
Accès salle hors sac : Pass sanitaire obligatoire.

https://www.lechampdufeu.com

LA POLITIQUE PAYSAGÉRE

Une question d'équilibre et de continuité

En apparence, la signification du mot « paysage » est évidente. En réalité, il s'agit d'une notion complexe. Car elle est plurielle. C'est pourquoi, au sein d'un territoire qui a lui-même son identité et son histoire, on parle « d'unités paysagères ». Ces unités paysagères, selon la dominance des éléments qui la composent – bâti, industrie, rivière, forêt, prairie,.... – déterminent des enjeux différenciés et évolutifs. La politique paysagère de la Vallée de la Bruche menée depuis plus de 30 ans s'efforce de les concilier, dans un effort constant d'équilibre et de gestion durable des ressources locales.

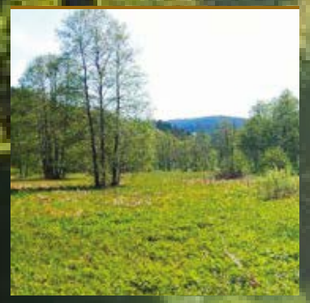

» Le vallon de Champenay

LA «TRAME VERTE ET BLEUE»

Une mosaïque de paysages en faveur de la biodiversité

Dans cette problématique paysagère - particulièrement sur notre territoire qui a souffert de la déprise textile et de la fermeture des paysages - le développement des Associations Foncières Pastorales, le maintien de l'agriculture de montagne et la promotion des produits du terroir ont été des leviers efficaces.

Au-delà s'est posée la question d'intégrer toutes les dimensions du paysage dans le respect des milieux et de la biodiversité : c'est ce que l'on appelle communément la TRAME VERTE ET BLEUE. Concrètement, il s'agit d'aménager et/ou de ménager les espaces en veillant à assurer cette mosaïque de milieux favorables à la préservation de la flore et de la faune sur l'ensemble du territoire, tout en permettant des activités humaines. Dans cette perspective, chaque unité paysagère, chaque espace, chaque commune a des atouts différents à mettre en avant, donc des vocations complémentaires qu'il s'agit de repérer et de valoriser, dans une vision d'ensemble cohérente.

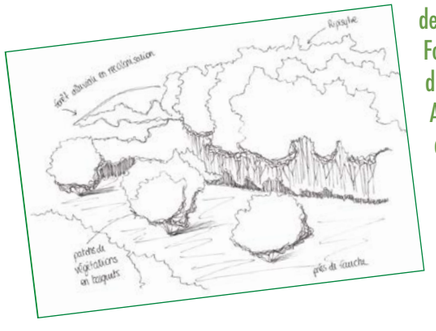

L'exemple du Vallon de Champenay

Ce secteur, qui fait actuellement l'objet d'une réflexion de la part des élus de la CcVB et acteurs concernés, est une très belle illustration de ce concept. Sa cartographie des milieux révèle en effet la présence d'une mosaïque variée - milieux boisés, prairiaux humides et aquatiques - et une grande diversité floristique et faunistique.

Les milieux prairiaux encore exploités et les secteurs humides en relation avec le ruisseau de Champenay doivent y être préservés. Sa bonne qualité biologique et sa situation en font un corridor important de la Trame Verte et Bleue à l'échelle du territoire.

Le site est majoritairement détenu par des propriétaires privés. Ce site mérite d'être requalifié avec beaucoup de discernement, en accord avec les propriétaires, afin d'y préserver les richesses naturelles tout en permettant un retour de pratiques agricoles extensives (fauche ou pâture) afin de retrouver un fond de vallée en partie ouvert.

LA FORÊT

Un milieu qui mérite d'être mieux connu et partagé

La forêt couvre environ 80% du territoire de la CcVB. C'est à la fois un « poumon vert », un important réservoir d'eau et un espace privilégié pour la faune et la flore. Bien entendu, la production de bois constitue une filière économique importante pour notre territoire. Cependant, cette activité doit se concilier avec les autres usages de la forêt, activités sportives et de loisirs, dans le respect de la biodiversité. C'est à partir de ces impératifs que la CcVB a défini, avec l'ensemble des acteurs concernés, une stratégie « Forêt - Bois».

Photo P.Bogner

Tous acteurs et responsables !

Entretien avec Jean-Louis Batt,
Vice-Président de la CcVB

LA VALLÉE - Comment se définit la stratégie forestière de notre territoire ?

Jean-Louis BATT - La forêt tient une place importante dans l'identité de la Vallée de la Bruche. Elle est, non seulement une ressource importante, mais aussi un enjeu touristique et environnemental. Dans le cadre de sa stratégie forestière, la CcVB s'est fixée trois missions essentielles. Un premier axe, suite à un diagnostic de la filière forêt-bois et la mise en évidence de ses enjeux, qui est de porter un programme d'actions pour l'avenir. Un second axe qui se veut organiser des rencontres entre les élus et les acteurs de la filière... et enfin un troisième axe, celui de partager cette ambition « forêt - bois » et ses objectifs avec le grand public. Parce qu'au bout du compte, nous sommes tous, habitants de la Vallée et au-delà, usagers, mais aussi acteurs et responsables de cette stratégie.

LA VALLÉE - C'est l'objet du « Printemps de la Forêt »...

Jean-Louis BATT - Oui. C'est un évènement organisé autour de 4 thèmes : - La forêt, une ressource précieuse, avec des démonstrations de bûcheronnage, expositions, films ; - Les métiers du bois, à travers des portes ouvertes d'artisans et d'artistes; - Les usages du bois dans les aménagements ou pour produire de l'énergie... Et enfin, - La forêt, notre patrimoine commun, autour de rencontres conviviales ludiques et gastronomiques.
Un gros challenge d'organisation qui s'adresse à un large public, de la Vallée et de toute la région.

UN NOUVEAU VISAGE À LA MAISON DE LA VALLÉE

Violette Noselli,

Chargée de mission Natura 2000

Passionnée par la préservation de la flore et de la faune, issue d'une formation en développement territorial renforcée par un Master d'ingénierie en écologie et gestion de la biodiversité, Violette NOSELLI souhaitait concilier ces approches dans un cadre lié à la gestion des espaces naturels, en interaction avec l'humain.

Depuis septembre 2021, elle a rejoint la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche en qualité de chargée de mission Natura 2000 sur les sites du Donon-Schneeberg, Champ du Feu, Vallée de Villé et Ried de la Schernetz.

Elle remplace *Adrien BOILLOT,* apprécié de tous ceux qui l'ont côtoyé et qu'il faut saluer pour l'excellent travail accompli.

LE PRINTEMPS DE LA FORET EN PRATIQUE

Cet événement familial, qui s'adresse à tous les amoureux de la forêt, se déroulera les 21 et 22 mai 2022. Il privilégiera les déplacements doux, avec des rendez-vous autour des 11 gares tout au long de la ligne Strasbourg - St Dié, ainsi qu'à partir de la piste cyclable.

Plus d'infos sur : www.leprintempsdelaforet.com

» L'accueil France Services à la Maison de la Vallée - Schirmeck

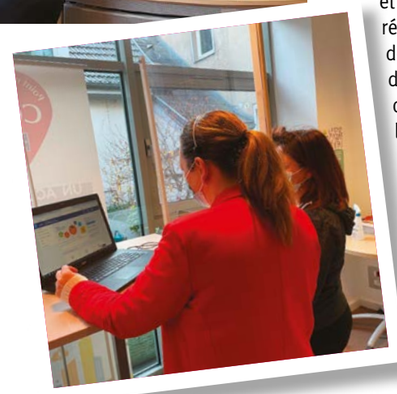

» Un accompagnement discret et personnalisé, y compris une aide à l'utilisation d'internet.

Une Maison qui porte bien son nom

France Services
Proche de vous au quotidien

Tout le monde la connaît sous le nom de « Maison de la Vallée » ou encore « Maison France Services ». La CcVB et ses partenaires proposent tout un ensemble de prestations très appréciées et qui ne cessent de s'étoffer.

Une longue histoire de proximité

Avant même que les pouvoirs publics - avec la loi NOTRe en 2015 - ne mettent en place les Maisons de Services Au Public (MSAP), aujourd'hui « Maisons France Services », la CcVB avait créée sa propre « Maison de la Vallée », siège de la collectivité et de ses services, mais aussi antennes et permanences de nombreux partenaires.
Aujourd'hui, cette Maison au 114 Grand'Rue à Schirmeck, est une véritable « ruche de proximité et de ressources » pour tous les habitants qui y sont toujours bienvenus, accueillis, conseillés et orientés selon leurs attentes.

> Développement du territoire et Tourisme

C'est à la Maison de la Vallée, siège de la CcVB et du SIVOM *Vallée de la Bruche* que se réunissent les élus communautaires pour débattre et décider de la politique de développement de notre territoire, mise en œuvre par les chargés de mission qui y ont leurs bureaux.

Au RDC, l'Office de Tourisme est également un lieu d'accueil ouvert à tous et un important levier de cette dynamique de développement.

> Habitat

L'aide et le conseil en matière de logement sont un axe majeur de la politique d'aménagement de notre territoire. Le Point Info Habitat et les autres antennes partenaires sont à disposition pour conseiller les usagers sur tous les sujets afférents - accès au logement, amélioration de l'habitat, rénovation énergétique... - et les orienter vers les bons interlocuteurs.

> Services publics de l'État et assimilés

En tant que « Maison France Services », le 114 Grand'Rue accueille les antennes des Finances publiques, du Ministère de la Justice ou de l'Intérieur, mais aussi Pôle Emploi, la CAF, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse ou encore la Mutuelle Sociale Agricole.

> Famille, solidarité, santé

En plus de la CAF, les services touchant à la famille, à la solidarité et à la santé sont très étoffés et s'adressent à tous les âges de la vie, petite enfance, jeunes, parents, seniors... On y trouve conseil et accompagnement en matière d'Assurance Maladie et de Retraite ou encore sur des sujets délicats, comme le droit des femmes ou les addictions.

> Droit et Justice

Le conciliateur de Justice, SOS Aide aux Habitants et Accès au Droit sont présents pour délivrer informations et conseils à tous les justiciables, particuliers, employés ou employeurs, ainsi qu'aux consommateurs et à toute personne souhaitant faire valoir ses droits et organiser sa défense.

> Agriculture et Forêt

L'ADAR de la Montagne, l'association forestière et le SIVU Forestier sont les interlocuteurs privilégiés des agriculteurs et des propriétaires forestiers dans l'optique d'une gestion concertée de notre territoire dans ces domaines.

> Aide à l'emploi et prestation aux professionnels

Pôle Emploi, Bruche Emploi, la Mission locale, la Chambre des Métiers, Inter CE sont des partenaires historiques de la CcVB sur les questions de l'activité économique et de l'emploi.

À LA MAISON DE LA VALLÉE

L'accueil a des visages

Aujourd'hui, ce sont quelque 30 permanents qui accueillent et conseillent les habitants sur les différentes thématiques que recouvrent les services de la Maison de la Vallée. Cet accueil a des visages. Parmi eux, certains sont nouveaux. D'autres changent d'affectation ou nous ont quittés et méritent d'être salués pour le travail accompli.

3100

Avant la fin de cet été, on comptait, pour le seul espace France Services, environ 3100 personnes qui avaient été accueillies à la Maison de la Vallée en 2021. Un chiffre en hausse, si on le compare à celui de la totalité de l'année 2020 qui s'élevait à un peu plus de 2900 personnes.

RESSOURCES HUMAINES ET ENVIRONNEMENT

Hommage à Joëlle...

En charge des ressources humaines et de la gestion administrative et comptable des Associations Foncières Pastorales,

Joëlle TOUNOUNTI a fait valoir ses droits à la retraite et quitté ses fonctions au 31 juillet dernier... Après 27 années passées au service de la Communauté de communes et non sans avoir gravi tous les grades de la Fonction Publique ! Elle était appréciée de tous pour sa bonne humeur et sa bienveillance. Son sourire et son rire légendaires ne peuvent que rester gravés dans la mémoire de ceux qui l'ont côtoyée à la Maison de la Vallée et lui gardent une place privilégiée dans leur cœur et leur amitié. *Bonne retraite à elle !*

» Une équipe salue 27 années d'implication dans la bonne humeur

Félicitations à Fatma !

En charge de l'accueil et de l'espace France Services à la Maison de la Vallée depuis novembre 2010, Fatma YILDIZ a succédé au poste de Joëlle TOUNOUNTI depuis le 1er août 2021.
Félicitations et bon courage à elle !

UN NOUVEAU VISAGE A L'ACCUEIL

Bienvenue à Peggy !

Le changement d'affectation de Fatma YILDIZ donne lieu à l'arrivée de Peggy MOSSER-SAILLANT. Pour cette jeune femme, habitante d'Hersbach et déjà impliquée dans la vie locale, c'est la découverte d'un poste multiforme : accueil physique et téléphonique, information et orientation des publics, accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne et aux démarches administratives ou encore secrétariat... Une fonction exigeante, mais passionnante en termes de diversité des tâches et de contact humain, pour laquelle nous lui souhaitons : *Satisfaction et Réussite.*

PETITES VILLES DE DEMAIN

Création de poste pour Tom Spach

Urbaniste spécialisé dans les politiques de développement local et de l'habitat et possédant déjà une belle expérience dans ce domaine, Tom SPACH nous rejoint pour occuper un poste tout nouvellement créé. Les communes de Barembach, Schirmeck, La Broque et Rothau (7 235 habitants) ont été retenues dans le dispositif national *« Petites Villes de Demain »*.
Ce programme d'État offre aux territoires ruraux l'accès à une ingénierie pour la modélisation de projet et l'élaboration de politiques publiques de revitalisation. La mission de Tom, en relation avec les élus et partenaires concernés, consistera à impulser une dynamique en faveur de l'attractivité, de la transition environnementale et des services aux personnes du Bourg Centre.
Bienvenue et bon courage à lui !

économie

Vous avez décidé d'une somme ?
Alors, ensemble définissons combien de chèques KDO BRUCHE vous souhaitez distribuer...

› Votre contact :
Chèques KDO Bruche - PROVAL :
Clarisse : 03 88 97 86 20
Mail direct :
c.petit@valleedelabruche.fr

21000

Cette année, les actions PROVAL ont généré 21000 euros de CA chez nos commerçants, artisans et métiers de services du secteur, notamment grâce aux chèques KDO Bruche.

COMMERCE & ARTISANAT/PROVAL

Contre vents et marées !

Les acteurs économiques de la Vallée ont fait front dans la tourmente de la crise sanitaire. Et, à l'exemple de la reprise des braderies ou des fêtes foraines, il faisait bon se baigner à nouveau dans ces ambiances conviviales.
Une dynamique de reprise progressive mais sensible se dessine, teintée de belles satisfactions...

TROPHÉES LABEL QUALITÉ ACCUEIL

Deux commerces de la Vallée en Or

Le 4 novembre dernier, pour la 12e édition, la CCI Alsace Métropole et ses partenaires remettaient ces Trophées de l'accueil. Et deux commerces de la Vallée ont reçu l'Or...

› Mme Perrine Hilberer
pour les Confitures du Climont à Ranrupt

› Mme Caroline Rousseau
pour CoffitiVallée /Cafés & Thés à Schirmeck

En 2021, 212 commerçants alsaciens étaient engagés et les critères de sélection particulièrement exigeants. Pour obtenir le Trophée Or, il fallait en effet obtenir 10/10 sur la qualité de l'accueil et de la présence sur le Web et 8/10 sur l'attractivité et la visibilité extérieure et intérieure du point de vente. Félicitation à elles... et une vraie fierté pour notre Vallée !

PLAISIR D'OFFRIR...

Pensez aux chèques KDO Bruche !

Particulier, groupe d'amis, représentant d'entreprise ou de Comité d'Entreprise, d'une association ou d'une collectivité... Voici un moyen simple et efficace d'offrir et de faire plaisir à une personne ou un groupe de personnes, à des clients ou à des partenaires sans vous compliquer la vie : les chèques KDO BRUCHE de PROVAL.

Les KDO BRUCHE sont prêts à être utilisés auprès des adhérents de PROVAL dont la liste est remise lors de l'impression des chèques.

Pour découvrir dès maintenant les possibilités de KDO BRUCHE qui vous sont proposés, **› Consultez le site internet de PROVAL (www.proval.info)** sur lequel vous sont présentés ces commerces, artisans et métiers de services qui se fédèrent pour agir ensemble et, avec votre concours, défendre l'économie de proximité.

https://www.achatsbruche.fr/

Shopping en ligne

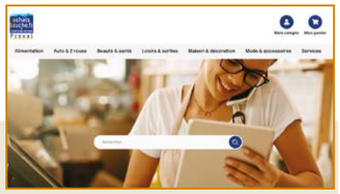

Le site marchand des commerces et services PROVAL est « en ligne » depuis janvier 2021... Ce site présente tous les acteurs locaux PROVAL déjà présents dans notre catalogue, et même plus !

Il ne vous reste plus qu'à l'explorer pour faire tranquillement un peu de shopping en ligne et découvrir, d'un clic et d'une rubrique à l'autre, toute la richesse de l'offre proposée par nos commerces : alimentation, beauté et bien-être, autos et deux roues, restauration, maison, vêtements et accessoires de mode... La liste est longue et sa richesse vous impressionnera.

jeunesse

CARAVANE DE L'ANIMATION

Encore un franc succès !

Du 28 juin au 28 juillet 2021, la CARAVANE DE L'ANIMATION s'est déplacée dans les 26 communes de la CcVB. Cinéma, jeux, ateliers, Concert&Flamm's et autres animations gratuites étaient proposés chaque jour, de 15 h à 19 h, pour le plus grand plaisir de publics de plus en plus nombreux.

« Ces animations intergénérationnelles, essentiellement de plein air, sont destinées à permettre aux communes de proposer des activités attractives « tous publics » sur leur territoire durant l'été. Grâce à notre équipe d'animation et à nos partenaires associatifs, le Cinéma Royal, Val'Event et bien d'autres, nous parvenons vraiment à intéresser. Ce sont en effet 743 jeunes et 196 adultes - à comparer les chiffres de 2020, respectivement 489 et 205 - qui ont participé à ces animations. Une belle dynamique que nous comptons bien pérenniser et réorganiser à l'été 2022. »

COLIBRI BRUCHE
Relais Assistants Maternels

Par Carole SCHEER,
Coordinatrice Petite Enfance

Par Etienne ENETTE
Chargé de mission Jeunesse à la CcVB

Merci à nos partenaires ! - Animation jeunes Schirmeck - MPF Molsheim - Club photo de Lutzelhouse - La Costeline - Le Cinéma Royal - Ranrupt Animation - La zumba de la MJC Barembach - Val'Event - Association Patrimoine Climontaine - Association Patrimoine Climontaine - Double Dragon - Environnement et culture - Taekwando - Croix bleue - Le Collectif Colroy - Pompiers de Saâles - Ferme équestre du Chauffour de Stampoumont - ITHAQUE.

solidarité

CAMPAGNE DE VACCINATION

Un grand merci à nos bénévoles !

Entre le 18 janvier et le 18 octobre 2021, ce sont environ 47.000 vaccinations qui auront été réalisées au Centre de la Clinique St Luc. Une opération qui aura mobilisé 138 bénévoles, de la CcVB, de la Croix Rouge et de la Croix Blanche, qui se sont relayés et donné une demi-journée par jour, pour permettre à cette campagne de vaccination de se tenir 7 jours sur 7 : accueil, orientation, surveillance, aide aux personnes âgées... Une mobilisation exemplaire qui prouve encore une fois à quel point, dans la difficulté et particulièrement dans cette crise sanitaire, les habitants et les associations du territoire sont capables de se mobiliser et de se serrer les coudes... Un très grand merci à eux !

Cette campagne a également fait l'objet d'actions de promotion, notamment sur l'antenne de RCB que nous remercions aussi chaleureusement. Les bénévoles, eux, ont reçu chacun un chèque KDO BRUCHE de la part des commerçants de PROVAL.

Brèves PROVAL

Animations de fin d'année

PROVAL est l'organisateur des animations de fin d'année dans les rues de Schirmeck-Centre - le sam.11 et le dim. 12 décembre, place de l'église.
L'association propose : vin chaud & crêpes pour les gourmands. Pour les enfants : château gonflable, patinoire, balade en poney ou calèche. Pour tous : une soirée après ski *et l'arrivée surprise du Père Noël.*

SALON D'AUTOMNE

Rendez-vous en 2022 !

En raison de la crise sanitaire, le fameux Salon d'Automne, organisé chaque année à la Salle Polyvalente de La Broque, n'a pu se tenir en 2021. En revanche, il sera reconduit en 2022, le 30 septembre et les 1er et 2 octobre. Des dates à retenir pour aller à la rencontre de quelque 70 artisans, commerçants ou métiers de services qui auront le plaisir de vous accueillir sur les 3000 m² du salon, avec de nombreuses animations déjà prévues.

La vie des gens d'en haut !

Tutoyant les hauts du Champ du Feu, commune la plus haute du département, entre 566 et 1084 m d'altitude, Belmont jouit d'une situation privilégiée et d'une vue imprenable sur la Haute vallée de la Bruche. À la tête de la commune depuis 32 ans, Guy HAZEMANN est l'un des plus anciens maires de la vallée. Il nous parle en connaisseur de ce village qui l'a vu naître et où il a grandi.

» Le cœur de Belmont, dans son costume d'hiver

» Un ciel de feu sur Belmont

» Travaux en cours, rue principale à Belmont

Guy HAZEMANN
Maire de Belmont

La Vallée - Comment avez-vous vu évoluer votre village ?

Guy HAZEMANN - Imaginez-vous que, quand j'étais petit, chez mes grands-parents, nous n'avions pas l'électricité. Alors, oui, je peux mesurer le chemin parcouru... Au bénéfice de nos 172 habitants, mais aussi de nos résidents, puisque les 2/3 de nos habitations sont secondaires.

La Vallée - Quels ont été les ressorts de cette évolution ?

Guy HAZEMANN - Le développement touristique du Champ du Feu, bien sûr. L'opportunité d'avoir une délégation de service public pour l'exploitation du domaine alpin. Le soutien sans faille du Conseil Départemental et l'implication de l'Office de Tourisme dont il faut saluer la compétence. Ajoutons l'ouverture paysagère et la revitalisation de l'agriculture de montagne, sous l'impulsion d'une dynamique intercommunale, communale, associative (AFP) et la volonté farouche des jeunes agriculteurs garants de la qualité de notre territoire.

La Vallée - Puisque nous parlons tourisme, vous avez accepté de transférer la taxe de séjour à la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche. Cela a été une décision difficile ?

Guy HAZEMANN - Ce n'était pas de gaieté de cœur... Mais suite aux négociations garantissant à la commune un reversement de 4000 € par an, représentant les frais réels liés au tourisme, il paraissait évident d'accepter. Il faut vivre avec son temps. Cette taxe n'était perçue que par quelques communes. Il vaut mieux qu'elle soit généralisée, au nom de cette solidarité intercommunale qui fait notre force depuis longtemps et profite à tous.

La Vallée - Vous êtes également Vice-président du SELECT'OM en charge de la haute Vallée et Président du COPIL NATURA 2000 du Champ du Feu...

Guy HAZEMANN - Pour la première fonction, je me réjouis d'œuvrer au sein de ce service public de qualité et de salubrité. Pour la seconde, je félicite Adrien Boillot pour l'excellent travail accompli et salue Violette Noselli qui lui succède dans cette mission de gestion et de protection de nos milieux sensibles.

La Vallée - Quels sont vos chantiers en cours sur le plan communal ?

Guy HAZEMANN - Pour ce nouveau mandat, le conseil municipal a décidé de refaire en totalité la rue principale du village, avec un financement du Conseil Départemental à hauteur de 32%. Un « gros » chantier qui était nécessaire, cette rue, mise à part l'entretien, n'ayant pas fait l'objet d'investissement depuis un demi-siècle.

L'EQUIPE MUNICIPALE

› Conseil municipal

Pierre MOYON 1er Adjoint, Christian SCHEPPLER 2ème Adjoint
Conseillers(ères) : BERTHELEN André, HALTER Julien, HESS Géraldine, LOUX Alain, MARCHAL Maurice, ROCHEL Mikaël, ROUGRAFF Christelle, SCHEPPLER Martine.

› Employés communaux :

Laetitia HALTER, secrétaire de mairie, rédacteur territorial,
Patrick KOMMER, Adjoint technique territorial
Gabrielle HESS, Agent territorial, ménage.

LE SAVIEZ-VOUS ? À la différence de Waldersbach, Wildersbach et de Neuviller-La-Roche, Belmont n'a jamais appartenu au département des Vosges... En effet, en mairie, on peut consulter un plan cadastral datant de 1828 et constater que Belmont et sa voisine Bellefosse appartenaient déjà au département du Bas-Rhin.

POUR EN SAVOIR PLUS : http://cc.valleedelabruche.fr/

Directeur de publication : Jean-Bernard Pannekoecke - Rédacteur en chef : Jean-Bernard Pannekoecke - Comité de rédaction : Alain Ferry, Alice Morel, Marc Scheer, Jean-Louis Batt, Hubert Herry, Eric Muziotti, Anne-Catherine Ostertag, Jean-Sébastien Laumond - Rédaction : Jean-Paul Lahaye - Mise en pages et fabrication : Bernadette Bayle Communication, Strasbourg 67200 - Impression : OTT Wasselonne / ISSN 1293-3155 dépôt légal 4ème trimestre 1998.
Crédit photos : Page 1, le site de la MAF et reportage de la journée intercommunale : Alain Huber - Portraits des élus : Denis Betsch, Alain Huber et Patrick Bogner - Les mairies de Muhlbach-Sur-Bruche - Saulxures - Wisches - Grandfontaine et Belmont - PROVAL - Colibri-Bruche - Photothèque de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche - Photothèque de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Bruche -Contact : Communauté de communes de la Vallée de la Bruche - 114, Grand'Rue 67130 Schirmeck - Tél. : 03 88 97 86 20 - E-mail : contact@valleedelabruche.fr - Site internet : cc.valleedelabruche.fr

valleedelabruche.fr
l'accueil est dans notre nature
Communauté de communes

PEFC 10-31-1436
Sans chlore
IMPRIM'VERT